

AVIS AUX ENSEIGNANTS

Il est porté à la connaissance des enseignants-chercheurs de l'université de Bejaia non logés, que la date de mise à jour des dossiers de logements de fonction est prolongée jusqu'au 01.03.2016.

Constitution du dossier :

1. Demande de logement de fonction adressée à Mr le recteur.
2. Photo – copie de la pièce d'identité.
3. Photo d'identité.
4. Attestation de travail récente.
5. Arrêté de nomination.
6. Acte de mariage.
7. Fiche d'état civil récente (familiale ou individuelle).
8. Un certificat de travail pour ceux qui ont exercés dans un organisme public hors secteur.
9. Attestation de non bénéficiaire d'un logement ou bien une attestation de remise de clefs délivrée par l'ancien employeur.
10. Attestation de non activité du conjoint (Dans le cas où le conjoint n'exerce aucune fonction)
11. Attestation de fonction du conjoint (dans le cas où le conjoint exerce une fonction dans le secteur)
12. Attestation de non bénéficiaire d'un logement du conjoint délivrée par son employeur (Dans le cas où le conjoint exerce une fonction en dehors de l'université de Bejaia).
13. Un formulaire à remplir fourni par le service du logement de l'université

Fait à Bejaia le 24.02.2016

